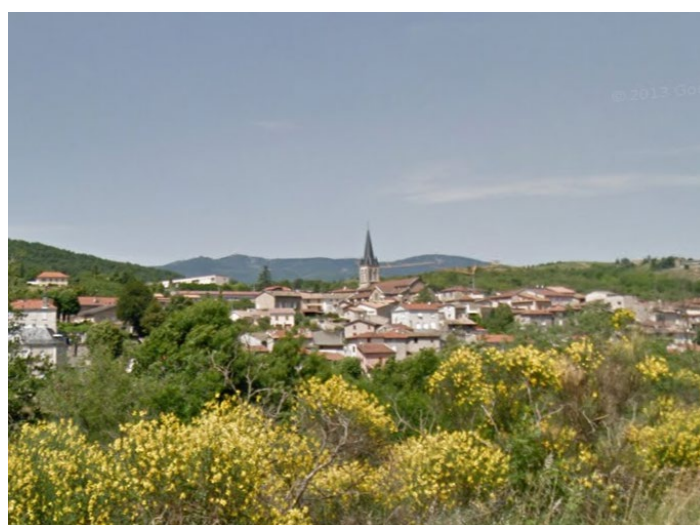




Plan Local d'Urbanisme Emplacements réservés Modification simplifiée n°1



ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE
CELINE GRIEU

Pièce n°	Projet arrêté	Document soumis à enquête publique	Approbation
06			

Emplacements réservés pour équipements publics			
N°	Destination	Largeur / surface	Bénéficiaire
R1	Extension du cimetière et aménagement d'un cheminement piétons entre la Route de Chèzenas et le Chemin du Plat	722 m ²	Commune
R2	Aménagement d'un équipement public type Foyer Municipal	1 105 m ²	Commune
R3	Aménagement de la desserte des équipements et activités situées entre la voie ferrée et le Chemin du Palot	533 m ²	Commune

Emplacements réservés pour élargissement et création de voirie			
N°	Destination	Largeur / surface	Bénéficiaire
V1	Elargissement Chemin du Plat	3 m	Commune
V2	Création d'une voie entre la Rue du Bonnardaux et le Chemin du Pilat	6 m	Commune
V3	Sécurisation du carrefour entre la Route de Chèzenas, le Chemin du Plat, La Coursière et la Route de la Dame	950 m ²	Commune
V4	Voie de desserte du cœur d'îlot à Chèzenas	160 m ²	Commune